

**PRESTATION DES SERVICES PUBLICS**  
**et**  
**RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LE NORD**

**Avis important à l'intention**  
**de tous les représentants élus et directeurs municipaux**  
**INITIATIVE D'APPROVISIONNEMENT COLLABORATIF**  
**DU MANITOBA**

Les responsables du Manitoba sont ravis d'informer les municipalités qu'elles ont à présent accès à l'Initiative d'approvisionnement collaboratif du Manitoba, dirigée par la Division des achats et de la chaîne d'approvisionnement du ministère de la Prestation des services publics.

Dans le cadre de cette initiative, un groupe d'achat stratégique a été mis en place pour les organismes du secteur public qui comprennent les ministères ainsi que d'autres entités du secteur public, notamment des conseils et organismes du gouvernement, des sociétés d'État, des offices régionaux de la santé et des établissements d'enseignement postsecondaire.

Actuellement, les membres du groupe d'achat sont les suivants :

- Collège Assiniboine
- Ville de Winnipeg
- Fonds de développement économique local
- Efficacité Manitoba
- Société du Centre du centenaire du Manitoba
- Musique et film Manitoba
- Manitoba Hydro
- Société manitobaine des alcools et des loteries
- Société d'assurance publique du Manitoba
- Collège Polytechnique Red River
- Soins communs
- Voyage Manitoba
- Université du Manitoba
- Université de Winnipeg

On invite les municipalités à envisager de se joindre au groupe d'achat pour avoir accès à une initiative d'achats collaboratifs qui repose sur une gestion par catégorie afin de tirer profit des dépenses collectives et d'optimiser les économies.

La participation à l'Initiative vise à compléter (et non à remplacer) les méthodes d'approvisionnement existantes que les municipalités peuvent déjà utiliser. Les municipalités conservent une totale liberté pour continuer à recourir à d'autres groupes d'achat ou dispositifs d'approvisionnement, et peuvent utiliser l'Initiative comme une option supplémentaire pour optimiser la valeur ajoutée et bénéficier d'un soutien, là où cela répond le mieux à leurs besoins.

En mars 2025, l'Initiative avait permis à la population manitobaine de réaliser des économies cumulées de plus de 97,7 millions de dollars. Parmi les autres avantages, citons la réduction des coûts administratifs, l'amélioration de la visibilité des données relatives aux dépenses, des réunions régulières avec d'autres membres du groupe d'achat, des mises à jour régulières des principaux projets et d'autres formes d'activités de mobilisation de l'industrie.

L'Initiative a été créée pour faciliter la collaboration entre les entités gouvernementales dans le domaine de l'approvisionnement, afin de tirer parti du pouvoir d'achat collectif et d'optimiser la valeur offerte à l'ensemble de la population manitobaine. La participation des municipalités à l'Initiative est gratuite; il n'y a aucun engagement lié à l'utilisation ou au volume. Il suffit de signer un accord d'adhésion avec le Manitoba.

Si vous avez des questions sur le fonctionnement de l'Initiative ou sur les modalités d'adhésion, communiquez avec Achats et chaîne d'approvisionnement à : [contracts@gov.mb.ca](mailto:contracts@gov.mb.ca).

*Ministère de la Prestation des services publics – Achats et chaîne d'approvisionnement  
352, rue Donald, 6<sup>e</sup> étage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8*

*Ministère des Relations avec les municipalités et le Nord  
800, avenue Portage, bureau 508, Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4*